

MARDI 18 JUIN 2024

Au Zénith de Lille
1, Bd des Cités Unies, 59777 Lille

Soirée de gala, au profit de la Maison des Victimes de violence

Document à retourner à :

Aurélie Leclercq, Déléguée générale du Fonds de dotation du CHU de Lille

aurelie.leclercq@chu-lille.fr / 06 10 49 82 87

Fonds de dotation du CHU de Lille - 2 avenue Oscar Lambret CS 70001 – 59037 Lille cedex

CONTRAT DE PARTICIPATION

ENTREPRISE

Raison Sociale :

Adresse :

Code Postal : Ville : Pays :

Contact : Nom : Prénom :

Fonction :

Tél: Portable :

E-mail (obligatoire) :

Adresse de facturation si différente :

N° du registre du commerce :

N° TVA intracommunautaire :

Obligatoire pour les sociétés basées dans l'Union Européenne

VOTRE ENGAGEMENT EN QUELQUES MOTS (optionnel)

Présentez-nous brièvement vos engagements, votre entreprise... (ces informations nous aideront à promouvoir les partenaires de la soirée).

.....
.....
.....

VOTRE PARTICIPATION A LA SOIRÉE DE GALA

A – FORMULE TABLE entreprise

Table 7 convives + 1 ambassadeur CHU: 2 400* X = € TTC

Soit **1 440 €*** après déduction fiscale

*800 € frais fixes + 1600 € dons (soit **640€** après déduction fiscale de 60%)

B – FORMULE COUVERT particulier

2 couverts: 600€* X = € TTC

Soit **336€*** après déduction fiscale

*200 € frais fixes + 400 € dons, soit **136€** après déduction fiscale de 60%

TOTAL € TTC

MODE DE PAIEMENT

Le paiement sera effectué en totalité à signature du présent engagement et au plus tard **le 10 juin 2024**

Je choisis le paiement par chèque à l'ordre de "Fonds de dotation du CHU de Lille"

Je choisis le paiement par virement bancaire à "Fonds de dotation du CHU de Lille"
(Préciser le libellé du virement avec Nom + Raison Sociale + GALA 2024)

Code Banque	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Domiciliation
20041	01005	2388975G026	71	La Banque postale Lille Centre financier 3 rue Paul Duez 59900 Lille cedex 9

Num IBAN	Num BIC
FR81 2004 1010 0523 8897 5G02 671	PSSTFRPPLIL

NOM / PRENOM :

Date, signature et cachet :

MERCI POUR VOTRE ENGAGEMENT A NOS CÔTÉS !

En assistant à ce diner de gala, vous contribuez à financer la Maison des Victimes de violences (MAVI) du CHU de Lille

Objectif : ouverture au dernier trimestre 2024 au cœur du campus hospitalo-universitaire du CHU

La MAVI est un dispositif unique dans un CHU en France, qui vise à accueillir, soutenir, prendre en charge et aider toutes les victimes de violences : femmes, enfants, personnes âgées, personnes vulnérables... Dans un cadre adapté, tous les services utiles à ces personnes seront regroupés dans la discrétion, à l'écart des circuits habituels mais dans l'enceinte protectrice de l'institution hospitalo-universitaire.

Depuis l'accompagnement psychologique, jusqu'au dépôt de plainte ou à la recherche de solutions d'urgence en lien avec le tissu associatif, cette Maison est à nouveau le témoignage de la solidarité qui s'exprime au sein du CHU de Lille.



« La Maison des Victimes de violences constitue une réelle avancée pour notre Région : elle permet d'aller plus loin dans la protection des victimes et de faciliter considérablement leur parcours de soin et donc leur reconstruction. »

Catherine THOMAS, Directrice des Affaires Juridiques, CHU de Lille

Un lieu unique qui offre aux victimes de violences intrafamiliales un parcours simplifié et une meilleure prise en charge

Un espace collaboratif qui permet une articulation renforcée du CHU avec ses partenaires (Justice, aide sociale à l'enfance, associations...)

Un espace ressource qui donne accès aux professionnels de santé du territoire à des expertises pluridisciplinaires